

27 avr 2009 -17:03

Charles Michel préoccupé par la loi criminalisant l'homosexualité au Burundi

Charles Michel, Ministre de la Coopération au développement s'est dit très préoccupé à l'annonce de la signature par le Président burundais Nkurunziza de la loi criminalisant l'homosexualité.

Charles Michel, Ministre de la Coopération au développement s'est dit très préoccupé à l'annonce de la signature par le Président burundais Nkurunziza de la loi criminalisant l'homosexualité.

Bruxelles, le 27 avril 2009 Charles Michel préoccupé par la loi criminalisant l'homosexualité au Burundi Charles Michel, Ministre de la Coopération au développement s'est dit très préoccupé à l'annonce de la signature par le Président burundais Nkurunziza de la loi criminalisant l'homosexualité. Charles Michel plaide avec force en faveur du respect des droits de l'homme y compris du principe de non-discrimination sur base de l'orientation sexuelle. Le Ministre Michel prendra contact dans les prochaines heures avec différents collègues européens afin d'envisager une réaction concertée suite à ce cas manifeste d'atteinte aux droits de l'homme.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be